

8030.309 Master Européen de Management Opérationnel du Développement Durable



8030.3091 Référentiel de formation

A - Emplois visés :

Véritable interface entre les différents acteurs de l'entreprise et ses parties prenantes (clients, fournisseurs, riverains, organismes publics et associatifs...), le titulaire du Master Européen de Management Développement Durable participe à la prise en compte et à la mise en œuvre des principes du développement durable dans la politique et la stratégie de l'entreprise.

Interlocuteur et référent des principales directions de l'entreprise, il informe, conseille et accompagne la traduction de la stratégie de développement durable de l'entreprise en plans d'actions concrets.

A ce titre, il sensibilise, fédère et motive toutes les parties prenantes autour du projet, rend compte et communique sur les actions conduites et les résultats obtenus en interne au sein de l'entreprise et en externe auprès des parties prenantes.

Ce MASTER prépare les étudiants aux fonctions de Management du Développement Durable en lien avec toutes les fonctions de l'entreprise : Qualité, Sécurité, Environnement - Ressources Humaines - Achats - Gestion - Production - Management - Marketing - Commercial, dans des secteurs variés au sein de moyennes ou grandes organisations.

B - Liste des unités capitalisables, horaires indicatifs (Sur 2 années)



		Liste des unités capitalisables	Contenu	Horaires indicatifs en face à face pédagogique	Semestre 1	Semestre 2
2ème année	Epreuves obligatoires	UE A UC A4/5	Les entreprises, la concurrence et l'Europe	80 à 120 h	*	
		UE B UC B4	Langue Vivante Européenne (Ecrit) <i>Niveau B2 du CECR</i>	80 à 100 h	*	*
		UE D UC D41.1 UC D41.2	Gouvernance et pratiques managériales Responsabilité environnementale et sécurité au travail	90 à 110 h 200 à 270 h	*	*
		UC D42	Mission	100 h + 400 à 800h	*	*
		UE B UC B5	Langue Vivante Européenne (Oral) <i>Niveau B2 du CECR</i>	80 à 100 h	*	*
	UC D51	Responsabilités sociétale et économique de l'entreprise	100 à 120 h	*		
	UC D52	Mise en œuvre de la stratégie Développement Durable	60 à 80 h	*		
	UC D53	Thèse professionnelle	100 h + 400 à 800h		*	
	Epreuves facultatives	UC A1	L'Europe, une histoire et une géographie	40 à 60 h		
		UC A2	Les institutions et le droit communautaire	40 à 60 h		
UC A3		Les grands enjeux de l'Europe	40 à 60 h			
UC B4		Langue Vivante Européen 2 (Ecrit) <i>Niveau B2 du CECR</i>	80 à 100 h			

Les référentiels de formation et référentiels d'examens des unités capitalisables A4/5 et B4 sont présentés respectivement dans les parties 8030.10 et 8030.20 du présent Guide Général des Examens. Les unités A1, A2 et A3 sont présentées dans la partie 6030.10 du Guide Général des Examens.

8030.101 UC A4/5 - Les entreprises, la concurrence et l'Europe



A - Référentiel de formation

80 à 120 h

Contenu	Capacités attendues
<p>Les entreprises, la concurrence et l'Europe.</p> <ol style="list-style-type: none">1. L'activité économique en fonction du droit européen des affaires : le concept d'entreprise, le concept de concurrence.2. Le marché en cause défini par la législation communautaire (marché géographique, marché de produits).3. Les positions sur le marché et les effets que les règles européennes de concurrence y attachent (la position dominante, la dépendance économique).4. Règles européennes de concurrence applicables aux entreprises :<ul style="list-style-type: none">- le contrôle des opérations de concentration entre entreprises- la prohibition de comportements anticoncurrentiels des entreprises (prohibition de l'entente, prohibition de l'abus de position dominante).5. La mise en œuvre de l'interdiction<ul style="list-style-type: none">- mise en œuvre de l'interdiction par les autorités communautaires- mise en œuvre de l'interdiction par les Etats membres.6. Règles de concurrence applicables aux Etats membres de la Communauté européenne<ul style="list-style-type: none">- l'encadrement des aides d'Etat- les entreprises publiques et le droit de la concurrence- les monopoles nationaux.7. Le Marché intérieur et l'entreprise : de l'harmonisation à la normalisation. Qui fait les normes, comment, avec qui ? Comment s'y prendre pour être conforme ? (les organismes chargés de la normalisation européenne, les procédures de choix des normes communautaires, le rôle des instances bruxelloises, le rôle des instances nationales, telles que l'Afnor en France, les organismes de certifications et d'essais).	<p>Etre capable d'expliquer les problèmes portant sur les notions de l'entreprise, de la concurrence et du marché, telles que définies par la législation communautaire et les arrêts de la Cour de justice des Communautés européennes.</p> <p>Savoir démontrer l'importance de l'évolution des règles concernant les comportements des entreprises et les concentrations entre entreprises.</p> <p>Connaître le rôle des autorités chargées d'appliquer les règles de concurrence visant les entreprises.</p> <p>Connaître le processus d'après lequel est établie la conformité des produits aux normes européennes dans le Marché intérieur.</p>



A4/5 Les entreprises, la concurrence et l'Europe	UCA4/5	16 crédits	Coeff. 4
--	--------	------------	----------

L'épreuve est réalisée sous forme d'une dissertation à partir de 3-4 documents d'appui, d'une longueur d'une page maximum pour chaque document.

La durée est de 4 heures.

Cette épreuve :

1. fait appel aux qualités rédactionnelles des candidats et leur capacité à se conformer à des règles méthodologiques : utilisation des documents annexes, gestion du temps, introduction, plan, nombre de parties, conclusion, vocabulaire etc. ;
2. permet de s'assurer de la maîtrise d'un certain nombre de bases : les principaux concepts de la Culture et de Citoyenneté européenne, la clarté de réflexion, la comparaison de données, la capacité d'analyse et d'interprétation.

En 2011, l'épreuve de Culture et Citoyenneté Européenne UC A4/A5 sera essentiellement tirée de l'ouvrage de référence "Les entreprises, la concurrence et l'Europe" aux Editions FOUCHER, 3ème édition octobre 2009, complétée de la mise à jour éventuelle qui pourra intervenir si besoin est sur le site de la FEDE.

L'utilisation de l'ouvrage "Les entreprises, la concurrence et l'Europe" est autorisée. L'ouvrage utilisé par l'étudiant devra être vierge de toute annotation.

8030.201 UC B4 - Langue Vivante Européenne

Ecrit - Utilisateur indépendant - Niveau B2 du CECR



A - Référentiel de formation

80 à 100 h

Contenu	Capacités attendues
Utilisateur Indépendant Niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence du Conseil de l'Europe (CECR).	<p>Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe.</p> <p>Possède une étendue de langue suffisante pour pouvoir faire des descriptions claires, exprimer des opinions sur les sujets les plus généraux en utilisant des formes grammaticales complexes pour le faire.</p> <p>Est capable d'utiliser un nombre limité d'articulateurs pour relier ses phrases en un texte clair et cohérent bien qu'il puisse y avoir quelques « sauts » dans un texte un peu long.</p> <p>Manifeste un degré relativement élevé de maîtrise de la grammaire. Ne commet pas de fautes qui causent des malentendus.</p> <p>Est capable de décrire des descriptions claires et détaillées d'événements réels ou imaginaires en établissant la relation entre des idées clairement articulées, et en suivant les conventions en vigueur du genre en question.</p> <p>Peut faire des descriptions claires et détaillées sur un certain nombre de sujets relatifs à son centre d'intérêt.</p> <p>Peut décrire le compte rendu d'un film, d'un livre, d'une pièce.</p> <p>Est capable de rédiger un essai ou un rapport qui développe systématiquement une argumentation avec un éclairage approprié des points importants ainsi que des détails secondaires pertinents.</p> <p>Peut évaluer des idées ou des solutions différentes à un problème.</p> <p>Peut écrire un essai ou un rapport qui développe une argumentation, justifier ou rejeter une opinion particulière et expliquer les avantages et les inconvénients de choix variés.</p> <p>Peut faire la synthèse d'arguments et d'informations empruntés à des sources diverses.</p>



B4 Langue Vivante Européenne ECRIT Utilisateur Indépendant Niveau B2 du CECR	UC B4	12 crédits	Coeff. 2
---	-------	------------	----------

Le référentiel d'examens est commun pour toutes les Langues Vivantes Européennes, qu'il s'agisse d'une Langue Vivante 1 ou Langue Vivante 2.

Les étudiants ont la possibilité de choisir parmi les langues vivantes suivantes :

- Langue Vivante 1 : Allemand, Anglais, Espagnol, Français, Italien, Portugais
- Langues Vivantes 2 et 3 : Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Français, Italien, Portugais

La langue Vivante choisie par le candidat doit être différente de celle dans laquelle il subit les épreuves du domaine européen et du domaine professionnel.

Les candidats inscrits en Master Européen peuvent également choisir, à titre d'épreuve facultative, une seconde Langue Vivante Européenne, parmi les langues proposées et dans les conditions présentées dans la partie 4020 du présent Guide Général des Examens FEDE.

Dans le cadre d'une Langue Vivante 2, seule l'épreuve B4 devra être passée par le candidat.

Le référentiel d'examens est commun pour toutes les Langues Vivantes Européennes, qu'il s'agisse d'une Langue Vivante 1 ou Langue Vivante 2.

ECRIT (1h45) 12 crédits - coeff. 2

Nota : aucun dictionnaire n'est autorisé.

L'épreuve comprend 3 parties :

1. Questionnaire à choix multiples de 20 questions

Le support remis au candidat sera composé de deux documents authentiques, tirés de la presse écrite, et à caractère généraliste, : politique, économique, social, culturel etc... de 350 mots environ chacun.

Pour chaque texte, 10 questions seront posées au candidat, avec pour chaque question 2 à 4 réponses proposées, une seule est correcte.

Les réponses à ces 20 questions seront reportées par le candidat sur une feuille type QCM fournie par la FEDE.



Barème :

Réponse bonne : 3 points

Réponse fausse : - 1 point

Pas de réponse : 0 point

Nombre de points possibles : 60 points.

2. Compléter un texte de 500 mots environ.

Le support remis au candidat est un texte authentique tiré de la presse écrite, à caractère généraliste : politique, économique, social, culturel, etc... de 500 mots environ comportant **30 « blancs » à compléter.**

Pour chaque « blanc » 4 propositions sont données au candidat, une seule est correcte.

Cette épreuve met l'accent sur la connaissance d'un vocabulaire avancé dans la langue vivante concernée.

Les réponses seront reportées par le candidat sur une feuille type QCM fournie par la FEDE.

Barème :

Réponse bonne : 3 points

Réponse fausse : - 1 point

Pas de réponse : 0 point

Nombre de points possibles : 90 points

3. Essai en langue vivante de 400 mots

Une question en relation avec les thèmes abordés dans les supports remis au candidat en partie 1 et partie 2 de l'épreuve écrite sera traitée par le candidat sous forme d'un essai de 400 mots environ.

Cette épreuve permettra de juger les capacités du candidat à rédiger et élaborer une réponse structurée, logique et argumentée d'après les descripteurs du niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues du Conseil de l'Europe (CECR).

Barème : 70 points.

TOTAL : 60 + 90 + 70 = 220 points

8030.202 UC B5 - Langue Vivante Européenne

Oral - Utilisateur indépendant - Niveau B2 du CECR



A - Référentiel de formation

80 à 100 h

Contenu	Capacités attendues
Utilisateur indépendant Niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence du Conseil de l'Europe.	<p>Peut comprendre une discussion spécialisée dans son domaine professionnel.</p> <p>Rend compte de ses opinions et est capable de les défendre au cours d'une discussion.</p> <p>Peut parler relativement longtemps avec un débit assez régulier.</p> <p>Explications, argumentation appropriées.</p> <p>Commentaires. Emet des hypothèses.</p> <p>Capable de développer un point de vue sur un sujet en soutenant les avantages et les inconvénients.</p> <p>Utilise les techniques de la négociation.</p> <p>Peut commencer une conversation, prendre la parole au bon moment et terminer la conversation.</p> <p>Capable de comprendre, s'exprimer mais utilise en plus une technique de persuasion, qui montre la maîtrise non seulement de la langue mais la capacité à utiliser cette langue étrangère de la même manière que sa langue maternelle en faisant référence aux techniques de communication apprises en langue maternelle.</p>

La Langue Vivante Européenne choisie par le candidat pour cette épreuve doit obligatoirement être celle choisie pour l'épreuve UC B4.



B5 Langue Vivante Européenne ORAL Utilisateur Indépendant Niveau B2 du CECR	UC B5	12 crédits	Coeff. 2
--	-------	------------	----------

ORAL (45 minutes)

Le candidat présente oralement une note de synthèse de 15 à 20 pages rédigée en langue vivante européenne, à partir de la thèse professionnelle réalisée par le candidat présentant le travail de recherche mené en entreprise dans le cadre des techniques professionnelles, et faisant par ailleurs l'objet de l'épreuve UC D53.

Cette note de synthèse aura été préalablement transmise au centre d'examen FEDE 3 semaines avant la soutenance.

Le candidat présentera cette note de synthèse devant un jury composé d'un professeur en langue vivante et d'un professionnel utilisant la langue vivante choisie par le candidat.

Cette épreuve permet de valider les connaissances d'un vocabulaire technique faisant référence à la spécialité du master présenté.

Le candidat sera jugé sur la qualité de sa prestation orale, la clarté de son exposé, ses capacités d'argumentation, ses capacités à comprendre et répondre aux questions axées dans le domaine professionnel, et posées par le jury, ses capacités à convaincre le jury de ses choix et conclusions présentés, le tout en langue vivante européenne.

Barème : 120 points.

Critères de notation et capacités évaluées :

Critères	Capacités évaluées	Nb de points
1	Degré d'aisance dans l'expression	20 pts
2	Capacité à présenter clairement et efficacement	20 pts
3	Adéquation et richesse du vocabulaire	20 pts
4	Correction grammaticale	20 pts
5	Capacité à analyser et à argumenter sur les sujets abordés	20 pts
6	Capacité à suivre une discussion technique dans sa spécialité	20 pts
Total		120 pts



UC D 41.1 Gouvernance et pratiques managériales

Contenu	Capacités attendues
<p>1 Les enjeux du développement durable pour l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du concept : définitions et principes. • Historique du développement durable • Les principaux enjeux planétaires : <ul style="list-style-type: none"> - économiques, - environnementaux, - sociaux. • Enjeux stratégiques, économiques et pressions politiques et réglementaires : <ul style="list-style-type: none"> - <i>Protocole de Kyoto</i> - <i>Le principe pollueur-payeur</i> - <i>Loi sur les Nouvelles Régulations Economiques</i> - <i>Principe de participation : l'accès à l'information par les citoyens</i> - <i>Responsabilité environnementale</i> - <i>L'indice de développement humain</i> • Le guide SD 21000 : <ul style="list-style-type: none"> - <i>But et contexte</i> - <i>Pourquoi un guide ?</i> - <i>La responsabilité sociétale</i> - <i>Le contenu du guide</i> - <i>Mettre en œuvre la démarche</i> - <i>Les indicateurs</i> 	<p>Comprendre le principe du développement durable en s'appuyant sur l'historique et les constats qui ont favorisé l'émergence de cette notion.</p> <p>Connaitre les enjeux pour l'entreprise.</p> <p>Connaitre les indicateurs du développement durable.</p>
<p>2. Communication interne et externe</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et faire vivre le plan de communication interne <ul style="list-style-type: none"> - <i>Définir des objectifs de communication et les moyens de les mesurer.</i> - <i>Articuler les objectifs, les cibles, les messages et les moyens de la communication.</i> - <i>Choisir, planifier les actions, bâtir le cahier des charges des actions et suivre leur réalisation.</i> • Évaluer pour améliorer les pratiques et les outils existants <ul style="list-style-type: none"> - <i>Concevoir l'évaluation comme une action de communication interne.</i> - <i>Améliorer les dispositifs et les outils de communication interne.</i> 	<p>Connaitre les principes et outils de la communication.</p> <p>Savoir mettre en œuvre une stratégie de communication.</p>



<ul style="list-style-type: none">- <i>Intégrer les nouvelles technologies.</i>• Renforcer les compétences nécessaires pour "vendre" le plan de communication<ul style="list-style-type: none">- <i>Mettre en place un réseau de correspondants communication.</i>- <i>Maîtriser les techniques de communication pour faire du plan de communication un outil de progrès et de négociation.</i>• Comment communiquer efficacement ?<ul style="list-style-type: none">- <i>Les sources d'information : rapports DD, publicités, rédactionnels.</i>- <i>Analyse critique de la communication des entreprises et compréhension de leurs enjeux à travers l'étude de plusieurs supports.</i>- <i>Développer son discours orienté "développement durable".</i>- <i>Jouer la transparence.</i>- <i>Les écueils à éviter</i>- <i>Créer des outils cohérents.</i>- <i>Le choix des supports "verts" : papiers labellisés, recyclés.</i>- <i>Le choix des supports dématérialisés.</i>• Le choix du marketing "vert".	<p>Connaitre et maitriser les techniques d'animation de groupe.</p> <p>Etre capable de créer et de dispenser des dispositifs de sensibilisation et de formation au développement durable.</p>
<h3>3. Management transversal</h3> <ul style="list-style-type: none">• Identification des modes de management de l'entreprise (projet, processus...).• Rôle du responsable (aspect hiérarchique et relationnel) – L'autorité• Le management transversal :<ul style="list-style-type: none">- <i>Enjeux et problématique de la transversalité</i>- <i>Les apports du management transversal</i>• Influencer pour mobiliser sans autorité hiérarchique :<ul style="list-style-type: none">- <i>Concilier stratégie développement durable et intérêts locaux.</i>- <i>Le rôle de manager transversal</i>- <i>Les outils de coordination</i>• Favoriser la coopération transversale<ul style="list-style-type: none">- <i>Mettre en adéquation les outils avec le mode de coordination recherché.</i>- <i>Utiliser la confrontation des expertises et le transfert d'expérience.</i>• Développer les comportements de coopération<ul style="list-style-type: none">- <i>Repérer les enjeux des parties prenantes</i>- <i>Motiver ses interlocuteurs</i>- <i>Gérer les relations avec la ligne hiérarchique</i>- <i>Maintenir l'engagement durable des acteurs</i>	<p>Comprendre les différents styles de management.</p> <p>Acquérir les compétences clés du manager transversal.</p> <p>Connaitre les diverses formes d'autorité.</p> <p>Adopter un style de management adapté aux diverses situations problématiques rencontrées.</p>



<p align="center"><i>- Vaincre les résistances et gérer les situations difficiles</i></p> <p>4. Règlementation et veille réglementaire</p> <ul style="list-style-type: none">• Rappel du cadre législatif<ul style="list-style-type: none">- <i>L'origine de la réglementation</i>- <i>Le positionnement dans le contexte Mondial et Européen</i>- <i>Rappel des rubriques ICPE</i>• Présentation de la réglementation<ul style="list-style-type: none">- <i>Le positionnement dans le contexte Mondial et Européen</i>- <i>Le Code de l'environnement</i>- <i>Les enjeux pour l'entreprise</i>- <i>Les risques financiers et juridiques</i>• La classification des activités de l'entreprise<ul style="list-style-type: none">- <i>La nomenclature ICPE et les rubriques</i>- <i>L'identification de la situation administrative de l'entreprise</i>- <i>La régularisation de la situation administrative</i>• Les procédures administratives<ul style="list-style-type: none">- <i>La réalisation d'un dossier de déclaration</i><ul style="list-style-type: none">- Méthodologie / Délais- Acteurs- <i>La réalisation d'un dossier d'autorisation</i><ul style="list-style-type: none">- Méthodologie et étapes détaillées / Délais- Acteurs- Le CODERST- <i>La procédure de cessation d'activité</i>• La mise en œuvre dans l'entreprise des prescriptions techniques<ul style="list-style-type: none">- <i>La mise en place des actions techniques en lien avec le besoin de conformité réglementaire</i>• Comprendre les enjeux de la Veille Réglementaire :<ul style="list-style-type: none">- <i>Les objectifs</i>- <i>Les enjeux stratégiques, managériaux et économiques</i>• Mettre en place un processus de Veille Réglementaire :<ul style="list-style-type: none">- <i>Les fonctions</i>- <i>Les acteurs</i>- <i>Les principes</i>- <i>Le système de Veille Réglementaire</i>- <i>La revue documentaire</i>• Collecter l'information :<ul style="list-style-type: none">- <i>Les documents</i>• Traiter l'information :<ul style="list-style-type: none">- <i>Codification</i>- <i>Classement</i>• Intégrer les résultats :	<p>Connaître les principaux textes de référence sur les ICPE.</p> <p>Etre capable de maîtriser la situation réglementaire de son entreprise et accompagner la mise en conformité si nécessaire.</p> <p>Etre l'interlocuteur de référence des instances administratives / connaître les risques encourus.</p> <p>Etre capable de gérer la mise en place des actions techniques en lien avec le contexte réglementaire.</p> <p>Etre capable de maîtriser les outils de veille réglementaire relatifs à l'environnement industriel.</p> <p>Etre l'interlocuteur de référence pour les questions juridiques environnementales de l'entreprise.</p> <p>Etre capable de réaliser des revues réglementaires régulières pour maintenir l'entreprise à jour avec l'évolution du cadre législatif.</p>
---	--



<ul style="list-style-type: none">- <i>Revue de conformité</i>- <i>Plan d'actions</i>• <i>Evaluer la prise en compte effective</i>• <i>Procédure de Veille Règlementaire</i>	
---	--



Contenu	Capacités attendues
<p>1. Eco-conception</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le contexte <ul style="list-style-type: none"> - <i>Le Développement Durable</i> - <i>La Législation environnementale impactant les produits et conduisant à l'éco-conception</i> • Pourquoi appliquer l'éco-conception aux produits de son entreprise <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'aspect réglementaire</i> - <i>Les avantages pour l'entreprise</i> • Les outils d'éco-conception <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'analyse de cycle de vie, le bilan matières, les logiciels disponibles</i> - <i>Les méthodes simples : les guides d'éco-conception et les check-lists</i> - <i>L'aspect substances dangereuses ou non désirées</i> - <i>La maintenance</i> • La mise en œuvre dans l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> - <i>La préparation : motivation des dirigeants et des employés, la communication interne</i> - <i>Le choix des méthodes et moyens</i> - <i>La création d'un Guide d'Eco-conception adapté aux produits de l'entreprise</i> - <i>La mise en application progressive ou générale</i> - <i>Les indicateurs des bénéfices de l'éco-conception pour les produits et l'entreprise</i> 	<p>Comprendre la démarche d'éco-conception des produits.</p> <p>Comprendre l'intérêt de l'éco-conception pour l'entreprise.</p> <p>Acquérir la connaissance des réglementations, des méthodes, des outils applicables à l'éco-conception.</p> <p>Savoir comment mettre en application de l'éco-conception dans son entreprise.</p>
<p>2. Logistique, transport et stockage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction à l'impact du développement durable dans la chaîne logistique <ul style="list-style-type: none"> - <i>Cerner les impacts de la logistique sur l'environnement.</i> - <i>Identifier les contraintes actuelles et futures : réglementation, normes et standards.</i> • Le transport et le développement durable <ul style="list-style-type: none"> - <i>Économiser de l'énergie dans les transports :</i> <ul style="list-style-type: none"> - optimiser les paramètres clés du transport (amélioration des taux de remplissage, réduction des tonnes kilomètres et mises sous contrôle des urgences...) ; - faire évoluer vers de nouvelles modalités de transport (multimodal, fluvial...) ; 	<p>Connaitre les impacts de la chaîne logistique sur l'environnement afin de pouvoir mettre en place une logistique durable.</p> <p>Prendre conscience des nouvelles contraintes, réglementations, évolutions du développement durable sur la chaîne logistique.</p>



<ul style="list-style-type: none">- sensibiliser les prestataires de transports internes et externes au développement durable.• Les autres leviers opérationnels<ul style="list-style-type: none">- <i>Gérer les retours, les déchets et les produits en fin de vie.</i>- <i>Utiliser l'éco-conception pour mieux gérer les emballages.</i>- <i>Optimiser les flux entre lieux de production et lieux de consommation.</i>• Les facteurs clés de succès et de mise en œuvre<ul style="list-style-type: none">- <i>Mettre en place les indicateurs de performance de la logistique durable.</i>- <i>Identifier et adapter les meilleures pratiques.</i>- <i>Déployer les actions et l'organisation logistique durable.</i>• Stratégies de l'Union Européenne pour réduire les émissions des véhicules légers.<ul style="list-style-type: none">- <i>Normes Euro5 et Euro6</i>- <i>Limites des émissions de CO2 des voitures neuves</i>- <i>Taxes sur les voitures particulières</i>- <i>Informations sur les consommations de carburant et les émissions de CO2</i>- <i>Emissions provenant des systèmes de climatisation</i>• Stratégies de l'Union Européenne pour pallier aux problèmes environnementaux dus aux poids lourds.<ul style="list-style-type: none">- <i>Les redevances d'utilisation des routes</i>- <i>L'infrastructure ferroviaire</i>- <i>Les installations de transport combiné</i>- <i>Les normes techniques applicables aux véhicules</i>• Stratégies de l'Union Européenne pour pallier aux problèmes environnementaux liés à l'aviation.	<p>Pouvoir apporter des méthodes et outils opérationnels aux acteurs de la filière logistique pour la prise en compte des opérations de fin de vie des produits (destruction, recyclage...) dès la création du produit et durant toute la vie de celui-ci.</p> <p>Savoir transposer ces outils dans le contexte de l'entreprise tout au long de la chaîne logistique.</p>
<p>3. Les défis d'une gestion de l'eau optimale</p> <ul style="list-style-type: none">• La réglementation de la gestion de l'eau<ul style="list-style-type: none">- <i>Les textes importants : loi sur l'Eau, Code de l'environnement, Directive Cadre sur l'eau</i>- <i>La nomenclature eau</i>- <i>Les SDAGE et SAGE</i>- <i>Convention de raccordement</i>• Les interlocuteurs<ul style="list-style-type: none">- <i>Les responsabilités</i>- <i>Les financements</i>• La gestion de l'eau potable<ul style="list-style-type: none">- <i>Les ressources en eau : lien entre répartition de la population et celle de l'eau, entre niveau de développement et accès à l'eau (sensibilisation au gaspillage des ressources)</i>	<p>Etre capable de proposer et de réaliser des actions concrètes en vue d'optimiser la gestion de l'eau dans l'entreprise.</p> <p>Connaître et maîtriser la réglementation relative à la gestion de l'eau potable et des eaux usées.</p>



<ul style="list-style-type: none">- Les conséquences d'une mauvaise gestion sur les ressources en eau- Modes d'approvisionnement- Captages et périmètres de protection- Les gros consommateurs d'eau• La gestion de l'eau par les pouvoirs publics• Les approches économiques de l'eau• Les différents types de pollution de l'eau et leurs impacts sur le milieu naturel• Les techniques de réduction des consommations<ul style="list-style-type: none">- Contrôle et suivi des consommations- Obtention des niveaux de consommation préconisée dans les BREFs- Evolution des moyens de production prenant en compte la réduction de la consommation et des rejets en eau- Les techniques existantes de ressources en eau renouvelables et applicabilité en entreprise- La communication en entreprise et les actions sur les salariés• La réduction de ses impacts environnementaux en terme de rejet aqueux<ul style="list-style-type: none">- La mise en conformité réglementaire des rejets- La réduction de la toxicité des rejets par la réflexion sur le changement de process- Comment réduire ou éliminer ses quantités rejetées par l'évolution de son process- La communication externe / associations locales, collectivités territoriales	<p>Connaître l'identité et les compétences, en terme technique ou financier, des acteurs de la gestion de l'eau.</p> <p>Connaître les ressources en eau renouvelables et être sensible aux impacts environnementaux de l'activité sur l'eau et sur les rejets.</p> <p>Etre capable de mettre en place le suivi des consommations en eau et des rejets de l'entreprise, afin de proposer et de mettre en place des solutions techniques économiquement acceptables permettant :</p> <ul style="list-style-type: none">- la mise en conformité réglementaire des rejets,- la réduction progressive des consommations,- la réduction de la toxicité des produits rejetés,- la réduction des quantités de produits rejetés (réflexion sur l'analyse du cycle de vie et sur les nouveaux procédés de fabrication),- une sensibilisation accrue des salariés.
<p>4. Réduire ses impacts en termes de rejet atmosphérique</p> <ul style="list-style-type: none">• Composition et structure de l'atmosphère• La circulation des polluants atmosphériques• Les polluants atmosphériques (sources et effets)• La réglementation de la surveillance de l'air• Les interlocuteurs air• Les mesures fiscales incitatives• Le prix de l'énergie : taux fixes ou marché libre ?• Mise en place d'actions de réduction des rejets atmosphériques<ul style="list-style-type: none">- Analyse de ses rejets GES- Analyse de sa conformité- Mode de réduction de ses impacts : changements de procédés, analyse du cycle de vie, utilisation des BREFs, réalisation d'un bilan carbone et mise en place d'un plan d'actions	<p>Etre capable de proposer et de réaliser des actions concrètes en vue de la diminution des rejets atmosphériques dans l'entreprise.</p> <p>Connaître et maîtriser la réglementation relative aux rejets atmosphériques.</p> <p>Connaître l'identité et les compétences, en terme technique ou financier (subventions), des acteurs liés aux rejets atmosphériques.</p> <p>Etre capable de réaliser un état des lieux pour l'identification des pollutions dans son entreprise, et d'appréhender les coûts de dépollution de l'air.</p>



	<p>Disposer d'un savoir technique suffisant pour être capable de proposer des actions de façon progressive liées à la mise en conformité des rejets atmosphériques.</p>
<p>5. Maîtriser sa consommation d'énergie</p> <ul style="list-style-type: none">• Etat des lieux :<ul style="list-style-type: none">- <i>Production consommation d'énergie dans l'Union Européenne (spécificité du pays)</i>- <i>Production et consommation mondiale</i>- <i>Dépendance énergétique dans l'UE</i>• Les interlocuteurs énergie• Les mesures fiscales incitatives• Le prix de l'énergie : taux fixes ou marché libre ?• Les modes d'approvisionnement actuels en énergie• Les changements climatiques et leurs impacts sur les évolutions du marché de l'énergie :<ul style="list-style-type: none">- <i>nouveaux objectifs de réduction des émissions des gaz à effet de serre</i>- <i>stimulation des énergies renouvelables</i>• Politique à venir sur la réduction des émissions de carbone : transformation du système énergétique, évolution du développement économique et industriel : quelles perspectives, quelles anticipations ?• Les consommations d'énergies<ul style="list-style-type: none">- <i>Comment évaluer ses consommations ?</i>- <i>Mettre en place des actions de sensibilisation et de maîtrise de l'énergie</i>- <i>Savoir utiliser les ressources d'énergie renouvelable à grande échelle</i>• Performance énergétique<ul style="list-style-type: none">- <i>Diagnostic de performance énergétique</i><ul style="list-style-type: none">- Obligations réglementaires- Notions de physique- Thermique du bâtiment- Processus de diagnostic- Etat des lieux- Outil informatique, logiciel de calcul.- Propositions d'amélioration- <i>Haute Qualité Environnementale (HQE)</i><ul style="list-style-type: none">- Introduction, contexte et enjeux- Maîtriser les 14 « cibles » qui structurent la démarche- Approche économique de la démarche	<p>Etre capable de proposer et de réaliser des actions concrètes en vue de l'optimisation de la consommation d'énergie. Connaître les modes d'approvisionnement en énergie, et les enjeux pour l'entreprise. Etre capable de mettre en place le suivi des consommations en énergie de l'entreprise, afin de proposer et de mettre en place des solutions techniques économiquement acceptables permettant la réduction progressive des consommations et une sensibilisation accrue des salariés.</p> <p>Disposer d'un savoir technique suffisant pour être capable de proposer des actions de façon progressive liées :<ul style="list-style-type: none">- à la réduction des émissions (incluant le transport et les changements techniques de production),- à la réduction des quantités de produits rejetés (réflexion sur l'analyse du cycle de vie et sur les nouveaux procédés de fabrication)</p> <p>Sensibiliser au diagnostic de performance énergétique. Savoir réaliser un diagnostic de performance énergétique. Savoir formuler des recommandations pertinentes lors de la réalisation d'un diagnostic de performance énergétique.</p>



<p>- Exemples de réalisations</p> <ul style="list-style-type: none">• Les énergies renouvelables<ul style="list-style-type: none">- Les 5 familles d'énergies renouvelables : <i>Le solaire, L'éolien, L'hydraulique, La biomasse, La géothermie</i>- <i>Etat des énergies renouvelables en Europe</i>- <i>Les énergies renouvelables pour la production de chaleur : Solaire thermique, pompes à chaleur, puits canadiens, biomasse, filière bois-énergie</i>- <i>Les énergies renouvelables pour la production d'électricité : Solaire photovoltaïque, éoliennes, énergie hydraulique, biogaz</i>- <i>Management des énergies renouvelables :</i><ul style="list-style-type: none">- Instructions fiscales- Crédits d'impôt- Certificats verts• Bilan carbone<ul style="list-style-type: none">- <i>Les enjeux : énergétiques et climatiques</i>- <i>Les principes méthodologiques fondamentaux du Bilan Carbone®</i><ul style="list-style-type: none">- Pourquoi le Bilan Carbone® ?- Comment comparer les GES ?- Les grands principes de la méthode- <i>Définition des objectifs et cadrage de la démarche</i><ul style="list-style-type: none">- Quels objectifs ?- Quels périmètres ?- <i>Présentation de l'outil</i>- <i>Exemples de résultats et de préconisations</i>- <i>Tour d'horizon international des autres méthodes</i>- <i>L'approche économique : principes de base</i>- <i>Pour ou contre le Bilan Carbone® : l'argumentaire</i>- <i>Cas concret : réaliser un bilan Carbone simple dans son entreprise : assistance et suivi</i>	<p>Savoir réaliser un diagnostic de performance énergétique. Savoir formuler des recommandations pertinentes lors de la réalisation d'un diagnostic de performance énergétique.</p> <p>Comprendre les fondamentaux de la démarche HQE. Acquérir les méthodes de management HQE.</p> <p>Bilan Carbone : Posséder une vision synthétique des principaux enjeux de la lutte contre le changement climatique Savoir faire le lien entre ces enjeux et la méthode Bilan Carbone® Découvrir et comprendre la méthode et ces outils Etre en mesure de réaliser un premier Bilan Carbone® simple en interne Pouvoir accompagner un prestataire chargé de réaliser un Bilan Carbone®</p>
<p>6. Gérer ses déchets de manière durable : mise en place d'un tri adapté et d'une réflexion globale de réduction des productions de déchets</p> <ul style="list-style-type: none">• La réglementation déchets : rappel des points clés• La « gestion écologique des déchets »• Les interlocuteurs déchets• Les mesures économiques incitatives• Le coût de la gestion des déchets : prestataires, rappel des filières et techniques d'élimination et de valorisation, les filières « novatrices »• Les flux de déchets : promouvoir l'utilisation durable des matières afin de réduire leurs impacts sur l'environnement et la quantité produite de déchets, sans nuire au développement économique	<p>Etre capable de proposer et de réaliser des actions concrètes en vue de l'optimisation de la gestion des déchets de l'entreprise, afin de minimiser son impact sur l'environnement.</p> <p>Connaître et maîtriser la réglementation relative aux déchets.</p> <p>Connaître l'identité et les compétences, en terme technique ou financier, des acteurs liés à la gestion des déchets.</p>



<ul style="list-style-type: none">• Réduire ses déchets d'emballage• Intégrer ses fournisseurs dans la démarche de réflexion / favoriser les filières locales pour l'élimination des déchets qui n'ont pas pu être évités.• Intégrer le service conception, les achats et autres services stratégiques dans la démarche de réflexion : réduire à la source la quantité et la toxicité des déchets, réflexion sur les technologies propres,• Eléments pour orienter sa production et sa réflexion vers un public réceptif / consommateurs actifs• Mettre en place des actions de sensibilisation et de maîtrise des déchets• Analyser le cycle de vie du produit afin d'éviter la production du déchet	<p>Connaître les enjeux pour l'entreprise.</p> <p>Etre capable de réaliser un diagnostic déchets dans son entreprise, et d'appréhender les coûts de mise en place d'une gestion réfléchie.</p> <p>Etre capable de mettre en place le suivi des productions de déchets de l'entreprise, afin de proposer et de mettre en place des solutions techniques de tri économiquement acceptables, puis de réduire les productions à la source dans une logique de réduction permanente.</p>
<p>7. La biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none">• Les écosystèmes• La biodiversité : faune et flore<ul style="list-style-type: none">- <i>Connaissance et préservation des espaces naturels</i>- <i>Les outils de préservation de l'espace naturel</i>- <i>Les espaces naturels protégés en France</i>- <i>La diversité de la faune et de la flore en France</i>• Rôle des bactéries et micro organismes• La convention de Rio de Janeiro sur la diversité biologique.• La Convention de Berne.• Plan d'action de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité.• Organismes génétiquement modifiés.• Les conséquences des activités humaines mal maîtrisées sur la biodiversité	<p>Etre capable d'analyser les impacts de son activité sur la biodiversité, et de mener des actions en vue de limiter et réparer ses impacts.</p> <p>Connaître les enjeux pour l'entreprise et le milieu avoisinant.</p> <p>Connaître et maîtriser la réglementation.</p>
<p>8. Maîtriser les impacts de son activité sur les sols</p> <ul style="list-style-type: none">• La réglementation sols• Comment le sol intervient sur la biodiversité ?<ul style="list-style-type: none">- <i>Le sol, milieu de vie et de diversité</i>- <i>Diversité des sols : les biotopes, les paysages</i>• Les interlocuteurs sols / base de données• Les conséquences des activités humaines mal maîtrisées sur les sols• L'inventaire des sites et sols pollués en France• Les risques de pollution étendue des sites pollués• Le coût de la gestion des pollutions des sols : prestataires, rappel des filières et techniques de traitement, les filières « novatrices »	<p>Etre capable d'analyser les impacts de son activité sur les sols, et de mener des actions en vue de limiter et réparer ses impacts.</p> <p>Connaître et maîtriser la réglementation.</p> <p>Connaître l'identité et les compétences, en terme technique ou financier, des acteurs liés à la gestion des sols / biodiversité.</p>



<ul style="list-style-type: none">• Les mises en place d'actions :<ul style="list-style-type: none">- <i>Conformité réglementaire : comment, avec qui ?</i>- <i>La mise en place d'une réflexion stratégique interne en vue de concevoir des procédés permettant de limiter les impacts sur le sol</i>- <i>Favoriser la reconquête de l'environnement local</i>- <i>Utiliser des matériaux respectant la biodiversité</i>	<p>Etre capable d'analyser les résultats d'une analyse de sols et de prendre la gestion et le suivi des actions qui s'imposent.</p> <p>Etre capable d'initier et de suivre les actions de recherches techniques visant la limitation des impacts de l'activité sur le sol et la biodiversité.</p>
<p>9. Maîtriser les nuisances inhérentes à l'activité de son entreprise</p> <ul style="list-style-type: none">• La réglementation bruit et odeurs<ul style="list-style-type: none">- <i>Loi sur l'air</i>- <i>Les PDU</i>- <i>Arrêté comportant des valeurs maximales conseillées</i>- <i>Arrêtés spécifiques</i>- <i>Règlement sanitaire départemental pour les installations non classées</i>• Qualité de vie et lien avec le bruit et les nuisances olfactives• Le bruit<ul style="list-style-type: none">- <i>Définition du bruit</i>- <i>Le bruit, source de gêne du milieu environnement</i>- <i>Indicateurs de gêne des populations vis-à-vis du bruit</i>- <i>Les effets sur l'audition, sur la santé</i>• Les nuisances olfactives<ul style="list-style-type: none">- <i>L'odeur : définition</i>- <i>Notion de pollution odorante : indicateurs de ressenti de la population</i>- <i>Composants odorants</i>- <i>Effets psychologiques engendrés</i>• Les troubles du voisinage<ul style="list-style-type: none">- <i>Comment se déterminent-ils ?</i>- <i>Les responsabilités des entreprises</i>- <i>Les associations locales, attentes, plaintes et pressions sur les industriels : comment les intégrer dans une réflexion d'amélioration ?</i>- <i>Les jurisprudences, indemnisations</i>• La prise en compte des nuisances bruit et odeurs d'une entreprise<ul style="list-style-type: none">- <i>Analyse / état des lieux</i>- <i>Mise en conformité réglementaire</i>- <i>Réalisation d'enquêtes et intégration des demandes / plaintes du voisinage</i>- <i>Réalisation de mesures de prévention et de sensibilisation : outils de communication</i>	<p>Etre capable d'analyser les nuisances de son activité, et de mettre en place des actions d'amélioration.</p> <p>Connaître et maîtriser la réglementation bruit et odeurs.</p> <p>Connaître l'identité et les compétences, en terme technique ou financier, des acteurs liés à l'approche bruit et odeurs.</p> <p>Connaître les enjeux pour l'entreprise et le milieu environnant.</p> <p>Etre capable d'analyser les résultats d'une analyse de bruit et de prendre la gestion et le suivi des actions qui s'imposent.</p> <p>Etre capable d'initier et de suivre les actions de recherches techniques visant la limitation des impacts de l'activité sur le bruit et l'émission d'odeurs.</p>



<ul style="list-style-type: none">- <i>Réflexion interne sur la mise en place de nouveaux procédés plus respectueux des notions de bruit et de nuisances odorantes</i>- <i>Communication sur les actions menées</i> <p>• Intégration paysagère de l'entreprise</p>	
<p>10. Les enjeux de la sécurité</p> <ul style="list-style-type: none">• Les enjeux sécurité<ul style="list-style-type: none">- <i>Informations générales : accidents du travail, maladies professionnelles, ...</i>- <i>Taux de fréquence et taux de gravité</i>- <i>Principes généraux de prévention</i>- <i>Les différents enjeux</i>• Dangers et risques<ul style="list-style-type: none">- <i>Identification des risques</i>- <i>Type de risques : exemples concrets</i>• Le code du travail<ul style="list-style-type: none">- <i>Introduction du code du travail</i>- <i>Les responsabilités civiles et pénales</i>- <i>Les sanctions financières et juridiques</i>• Les coûts de la santé et de la sécurité au travail<ul style="list-style-type: none">- <i>Calculs des cotisations</i>- <i>Les coûts directs et indirects</i>- <i>La prévention dans l'entreprise</i>• La mise en œuvre d'un système de management de la sécurité<ul style="list-style-type: none">- <i>Application du principe de prévention</i>- <i>L'approche managériale de la sécurité</i>- <i>Des exemples de référentiels : l'OHSAS 18001, le MASE, l'ILO-OSH, BS-8800, ...</i>	<p>Comprendre et connaître les enjeux de la sécurité en entreprise. Appréhender les notions de santé et d'hygiène au travail. Connaître les principes de prévention. Connaître les responsabilités de chacun en termes de sécurité dans l'entreprise. Etre capable de mettre en place un système de management de la sécurité. Connaître le référentiel OHSAS 18001 .</p>
<p>11. Ergonomie, Troubles Musculo-Squelettiques</p> <ul style="list-style-type: none">• L'ergonomie<ul style="list-style-type: none">- <i>Définition</i>- <i>champ d'action</i>• Les bases d'une étude ergonomique.• Les principaux critères ergonomiques :<ul style="list-style-type: none">- <i>L'organisation dimensionnelle des postes de travail.</i>- <i>L'évaluation de la fatigue physique au travail.</i>- <i>L'estimation de la charge mentale liée au travail.</i>- <i>Les ambiances physiques de travail : lumineuse, sonore, vibratoire, polluante...</i>- <i>Le travail sur écran.</i>- <i>Le travail posté.</i>• L'étude des conditions de travail au poste.	<p>Intégrer les principes ergonomiques dans les tâches et plus particulièrement dans la conception et la correction des postes et situations de travail pour améliorer la qualité et valoriser l'ensemble homme/poste, homme/situation de travail.</p>



<p>12. Accueil des entrants, formation du personnel</p> <ul style="list-style-type: none">• L'accueil des nouveaux entrants<ul style="list-style-type: none">- <i>Enjeux et rôles des différents intervenants</i>- <i>Le contenu de la présentation générale</i>- <i>La sensibilisation à la qualité, aux risques, à l'environnement</i>- <i>La formation au poste : risques, gestion de l'environnement, évacuation des lieux...</i>- <i>Remise des documents</i>- <i>Enregistrement de la formation / information</i>- <i>Visite des locaux</i>- <i>Exemples concrets</i>• L'accueil d'une personne arrivant isolément<ul style="list-style-type: none">- <i>Comment l'intégrer ?</i>- <i>Les impératifs</i>• La formation continue du personnel<ul style="list-style-type: none">- <i>L'identification des compétences</i>- <i>Liste des formations obligatoires</i>- <i>Adaptation des modules de formation aux besoins de l'entreprise</i>• Le livret d'accueil / prévention<ul style="list-style-type: none">- <i>Contenu</i>- <i>Liens avec les procédures</i>- <i>Exemples</i>	<p>Comprendre les objectifs de mise en place d'une formation aux nouveaux entrants</p> <p>Etre capable de concevoir une formation adaptée à la cible visée</p> <p>Etre capable de réaliser la formation</p> <p>Etre capable de réaliser des outils d'information adaptés à la cible</p> <p>Rendre l'entreprise conforme aux obligations de formation</p>
<p>13. Les risques dans l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none">• Le risque chimique<ul style="list-style-type: none">- <i>Généralités, définitions</i>- <i>Agents chimiques dangereux & CMR</i>- <i>Risques d'incendie, risques d'explosion</i>- <i>REACH : l'essentiel</i>- <i>Cas pratiques</i>• Le risque biologique<ul style="list-style-type: none">- <i>Introduction</i>- <i>Identifier les dangers liés aux agents biologiques</i>- <i>Intégrer la sécurité dans l'activité au quotidien</i>- <i>Connaître la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident</i>- <i>Discussion autour d'études de cas.</i>• Le risque électrique<ul style="list-style-type: none">- <i>Généralité sur l'électricité</i>- <i>Les risques électriques</i>- <i>La réglementation</i>- <i>Les habilitations</i>- <i>La prévention</i>- <i>Des exemples pratiques</i>• Le risque routier	<p>Comprendre et mesurer les différents types de risque.</p> <p>Adopter la démarche de prévention, et donner une « boîte à outils » pour bien gérer les risques grâce aux données scientifiques, données réglementaires, et mise en situation.</p> <p>Connaître le cadre réglementaire lié au document unique</p> <p>Etre capable de mettre en place une démarche de prévention</p> <p>Etre capable de réaliser le document unique</p> <p>Etre capable de proposer des actions suite à l'analyse des risques et à la réalisation du document unique</p>



- *Définition / contexte*
- *Pourquoi se préoccuper du risque routier*
- *Le transport de matières dangereuses*
- *Contexte réglementaire*
- *Les causes des accidents*
- *Les facteurs aggravants*
- *Prévention des risques*
- *Les partenaires*
- *Les trophées entreprise et sécurité routière*
- *Le risque nucléaire*
 - *Présentation et sensibilisation*
 - *Notions d'exposition*
 - *Prescriptions légales et réglementaires - consignes d'application.*
 - *La fonction radioprotection*
 - *Les Spécifications CEFRI*
- *Les risques naturels*
 - *Les risques naturels terrestres*
 - *Les séismes*
 - *Les mouvements de terrain*
 - *Les avalanches*
 - *Les cyclones et les tempêtes*
 - *Les volcans*
 - *Les feux de forêt*
 - *Les risques naturels aquatiques*
 - *Le risque de tsunami*
 - *Le risque inondation*
 - *Rupture de barrage*
 - *Protection civile*
- *Risques et consignes de prévention incendie*
 - *Généralité sur le feu*
 - *Rôle des pompiers*
 - *Relations pompiers-entreprises*
 - *Le plan ETARE*
 - *Les moyens de lutte*
 - *Des exemples pratiques*
- *L'analyse de risques*
 - *En cas d'accident, comment analyser la situation à risque pour y apporter une solution adaptée ?*
 - *Arbre des causes*
 - *AMDEC*
- *Le document unique*
 - *Rappel réglementaire*
 - *Responsabilité du chef d'entreprise*
 - *Le contenu*
 - *La méthodologie*

Etre capable d'utiliser une méthode de résolution de problèmes en cas de survenue de problème sécurité



<ul style="list-style-type: none">- <i>L'intégration du document unique dans la démarche sécurité de l'entreprise</i>- <i>L'évaluation des risques : application concrète</i><ul style="list-style-type: none">- Détermination des unités de travail- Identification des risques- Quantification et hiérarchisation du risque- La mise en place du plan d'actions- Les actions sécurité impératives	
--	--

UC D 42 Mission

100 h - 400 à 800 h en entreprise

Contenu
<p>Cette mission peut traiter de toutes les problématiques afférentes au développement durable qu'elles soient en lien avec les démarches environnementales, les conditions de travail, la communication interne ou externe, etc. ...</p> <p>Cette mission sera définie et suivie au sein de l'entreprise par un maître de stage.</p> <p>Elle donnera lieu à la rédaction d'un mémoire qui reprendra le fil directeur de la démarche stratégique à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none">- une analyse des environnements concernés par le problème posé,- un diagnostic,- une préconisation des orientations ou des choix stratégiques avec en interface le détail des solutions proposées et leur mise en œuvre. <p>L'utilisation des outils stratégiques et management tels que :</p> <ul style="list-style-type: none">- les matrices d'analyse,- un budget prévisionnel sur deux à trois ans,- toute autre partie du programme qui viendra en appui de l'argumentation et de la synthèse du travail effectué est encouragée et sera appréciée.



Contenu	Capacités attendues
<p>1. Transport des salariés, accessibilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Handicap ? • Contexte réglementaire <ul style="list-style-type: none"> - Grenelle de l'environnement - Décret sur la prise en charge des frais de transport • L'utilisation des transports alternatifs <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de cas concrets - Vélo, marche, télétravail - Covoiturage - Les transports en commun • Le plan Déplacement entreprise <ul style="list-style-type: none"> - Objectif du plan - Analyse des déplacements / diagnostic - Accessibilité du site - Plan d'action - Communication et sensibilisation 	<p>Mettre en place des actions pour sensibiliser et inciter les salariés à respecter son territoire et son environnement.</p> <p>Connaitre et promouvoir les moyens de transport alternatifs auprès des salariés (covoiturage, transports en commun).</p> <p>Savoir élaborer un plan de déplacement entreprise.</p>
<p>2. Relation de l'Homme au travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des ressources humaines <ul style="list-style-type: none"> - entretien individuel - contrat de travail - lutte contre l'absentéisme - fiche poste / fiche de fonction - formation au poste - prise en compte des contraintes des salariés • Respect des droits de l'homme et de la femme <ul style="list-style-type: none"> - Travail Des Enfants - Travail forcé • Ambiance de travail : <ul style="list-style-type: none"> - relation hors temps de travail - renforcer les liens entre les personnes - aménager des zones de repos et restauration • Le stress • Relations sociales dans l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> - Les instances représentatives du personnel et leur rôle (CHSCT, délégué, CE...) - Droit de réunion / droit de parole - Relation Direction / personnel ; concertation / politique sociale - Engagement de l'entreprise au niveau sociétale et social - Protection sociale - Psychologie et dynamique des relations sociales - Equité salariale : salaire homme / femme ; représentativité - Rôle social de l'entreprise - Insertion des travailleurs handicapés 	<p>Apporter les meilleures conditions de travail pour le personnel pendant et en dehors du temps de travail.</p> <p>Etre capable de mettre en place un système de gestion des ressources humaines afin d'apporter les conditions de réussite.</p> <p>Etre capable d'identifier les facteurs provoquant un « mal être au travail ».</p> <p>Etre capable d'apporter des améliorations au « mal être ».</p> <p>Mettre en place le plan le management social.</p> <p>Etre capable d'informer le personnel sur ses droits.</p> <p>Permettre aux salariés de connaître ses droits.</p> <p>Favoriser l'insertion des personnes en difficulté.</p> <p>Appréhender le rôle social de l'entreprise.</p> <p>Favoriser l'équité.</p>



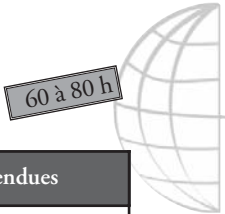
<p>3. Emploi, compétences, formation</p> <ul style="list-style-type: none">• Gestion des carrières- formation / gestion des promotions- plan de formation- retraite• Gestion prévisionnel de l'emploi et des compétences• Gestion des recrutements et départs- Définir ses besoins- Anticiper les départs- Favoriser la promotion interne• Gestion des compétences- Identifier les besoins en compétences- Former- Valider les formations- Accompagner le personnel	<p>En collaboration avec le Responsable RH, maîtriser la gestion des compétences et des carrières.</p> <p>Organiser le travail.</p> <p>Etre capable de gérer les carrières des salariés.</p> <p>Etre capable d'identifier les besoins de compétences.</p> <p>Etre capable de suivre l'évolution des salariés.</p> <p>Anticiper le devenir de l'entreprise.</p>
<p>4. Intégration territoriale de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none">• Implication de l'entreprise dans la vie locale (recrutement, vie associative, partenaires, fournisseurs, ...)• Bonnes pratiques des affaires et responsabilité, Concurrence loyale, Respect des droits de propriété• Relation et partenariat avec les autres entreprises (sous-traitance, partenariat, ...)• Gestion des infrastructures (lien avec l'environnement) : bâtiment, technologies, ...• Relation avec les parties prenantes• Communication externe• Les Agendas 21	<p>Savoir travailler avec les parties prenantes.</p> <p>Insérer de l'entreprise dans la vie locale.</p> <p>Savoir travailler avec le tissu local.</p> <p>Faire participer l'entreprise aux programmes locaux.</p>
<p>5. Relations commerciales, risques économiques et politique d'achat</p> <ul style="list-style-type: none">• Les Clients, fournisseurs et sous-traitants<ul style="list-style-type: none">- <i>Leur localisation</i>- <i>Critères de choix</i>- <i>Type de relations</i>- <i>Type de contrats</i>- <i>Organisation de la force de vente</i>- ...• Savoir transformer des relations en des relations mutuellement bénéfiques pour toutes les parties prenantes (fournisseur, organisme, client)• Norme FD X50-193 Relations mutuellement bénéfiques : facteur de croissance durable• Qu'est ce qu'une politique d'achat « durable »<ul style="list-style-type: none">- <i>Les critères de choix</i>- <i>Le commerce équitable</i>- <i>Les produits bio</i>	<p>Comment établir des relations avec ses fournisseurs et ses clients tout en appliquant une politique Développement Durable :</p> <ul style="list-style-type: none">• Etre capable d'évaluer le panel des fournisseurs selon des principes DD,• Pouvoir faire évoluer l'offre commerciale pour la rendre accessible. <p>Clarifier les différentes notions liées aux achats durables.</p> <p>Trouver des pistes opérationnelles.</p> <p>Lever les obstacles internes et externes.</p>



<ul style="list-style-type: none">- <i>Les produits éco-conçus</i>- <i>Prise en compte des conditions de travail des fournisseurs (et transporteurs) et de leurs pratiques environnementales</i>• Bénéfices attendus des "achats durables"<ul style="list-style-type: none">- <i>Rénover la notion de collaboration et de relation client/fournisseur.</i>- <i>Revisiter la pratique des coûts complets.</i>- <i>Découvrir un nouvel outil d'amélioration des performances.</i>• Les pratiques achats<ul style="list-style-type: none">- <i>Une partie intégrante de la stratégie.</i>- <i>Éthique et déontologie de l'acheteur.</i>- <i>Le processus achat.</i>- <i>L'implication des fournisseurs actuels et potentiels.</i>- <i>Le Développement Durable et la gestion du changement.</i>	
<p>6. Production et Politique de Tarification</p> <ul style="list-style-type: none">• Mesurer l'efficacité de la structure de production en termes de capacité• Analyse de la composition du Chiffre d'Affaire et du Prix de Revient<ul style="list-style-type: none">- <i>Coûts salariaux</i>- <i>Coûts environnementaux</i>- <i>Part réinvestie</i>- ...• Traçabilité des matières et services nécessaires à l'élaboration des produits• Produits et marchés<ul style="list-style-type: none">- <i>Analyse structurelle des marchés</i>- <i>Matrices de positionnement – Forces, Faiblesses, Risques et Opportunités</i>• Moyens et Ressources engagées<ul style="list-style-type: none">- <i>Humaines et compétences</i>- <i>Techniques</i>- <i>Délocalisation</i>	<p>Etre capable d'analyser et de faire évoluer les méthodes existantes de production dans toutes leurs composantes économiques et structurelles afin d'intégrer la dimension développement durable.</p>
<p>7. Coûts et Investissements</p> <ul style="list-style-type: none">• Comment s'élaborent les projets d'investissement<ul style="list-style-type: none">- <i>Critères de choix</i>- <i>Impacts sur l'image extérieure, répondre à un nouveau besoin identifié, ...</i>• Evaluation du retour sur investissement• Les moyens de financement<ul style="list-style-type: none">- <i>Auto financement</i>- <i>L'appel aux banques</i>- <i>Les relations avec les banquiers</i>	<p>Etre capable de participer à l'élaboration des investissements. Pouvoir intégrer dans les choix, les contraintes liées au Développement Durable.</p>



<p>- <i>Faire du banquier un véritable partenaire économique</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Pouvoir évaluer les gains induits par une démarche développement durable	
<p>8. Contrôle et Pérennité</p> <ul style="list-style-type: none">• Les outils de pilotage économiques<ul style="list-style-type: none">- <i>Tableaux de bord</i>- <i>Les différentes comptabilités analytiques</i>- <i>Les rapports et audits internes</i>• Les indicateurs représentatifs<ul style="list-style-type: none">- <i>Chiffre d'affaires</i>- <i>Rentabilité</i>- <i>Marges, VA, Frais fixes, Frais variables</i>- <i>Le bilan comptable</i>• Comment assurer la pérennité de l'entreprise<ul style="list-style-type: none">- <i>Nouveaux produits</i>- <i>Nouveaux marchés</i>- <i>Le cycle de vie d'un produit</i>- <i>Savoir se distinguer par rapport aux concurrents</i>- <i>Rentabiliser l'outil de production</i>- <i>Fidéliser son personnel</i>- <i>Savoir transmettre son entreprise</i>- ...	<p>Avoir une vision des méthodes et moyens qui permettent un pilotage économique efficace d'une entreprise.</p>



Contenu	Capacités attendues
<p>1. Stratégie et politique du développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic développement durable : Les guides et référentiels • Le Développement Durable : démarche systémique • La prise en compte des attentes des parties prenantes et des impacts de l'organisation. <ul style="list-style-type: none"> - <i>la structure organisationnelle.</i> - <i>le mode de management : la charte, les valeurs à partager, responsabilisation, participation, reconnaissance,...</i> - <i>intégration de nouvelles ressources dans les projets.</i> • Les processus existants ou à développer, les fonctions impactées : <ul style="list-style-type: none"> - <i>les fonctions métier,</i> - <i>les achats,</i> - <i>les RH,</i> - <i>la communication,</i> - <i>l'écoute clients,</i> - <i>les finances,</i> - <i>l'environnement,</i> - <i>etc.</i> • Evaluation de l'efficacité du système : les tableaux de bord à mettre en place. 	<p>Etre capable de conseiller et aider la direction à la définition d'une stratégie à partir d'un diagnostic Développement durable.</p> <p>Etre capable de traduire cette stratégie sous forme de politique et d'objectifs précis.</p> <p>Comprendre les missions des différents acteurs de l'entreprise. Savoir intégrer la dimension développement durable dans l'activité et la responsabilité des acteurs.</p> <p>Intégrer le développement durable dans le système de management de l'entreprise.</p>
<p>2. Relations avec les parties prenantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles catégories d'acteurs sensibiliser ? Pourquoi et comment les associer à la démarche <ul style="list-style-type: none"> - <i>acteurs économiques,</i> - <i>entreprises,</i> - <i>services,</i> - <i>administrations,</i> - <i>organisations syndicales,</i> - <i>monde associatif,</i> - <i>collectivités locales,</i> - <i>ONG,</i> - <i>Distributeurs,</i> - <i>Transporteurs,</i> • Les acteurs / les outils : mieux les connaître pour mieux les utiliser <ul style="list-style-type: none"> - <i>Les intervenants et leurs compétences : MEDDAT, ADEME, DIREN, DRIRE, CG, CR, collectivités territoriales.</i> - <i>Les ressources : SNDD, banques de données, l'IFORE.</i> - <i>Les outils de la mise en pratiques : Natura 2000, Agenda 21, Plan Climat.</i> 	<p>Connaitre les partenaires directs.</p> <p>Identifier les parties prenantes.</p> <p>Savoir utiliser les capacités des acteurs.</p>



<p>- <i>Les outils de la mise en pratiques : Natura 2000, Agenda 21, Plan Climat.</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Comment adapter la communication aux différents acteurs	
<p>3. Conduite de projet</p> <ul style="list-style-type: none">• Planification de la mise en œuvre d'une stratégie développement durable<ul style="list-style-type: none">- <i>Les raisons de la démarche</i>- <i>Quels enjeux significatifs pour l'entreprise</i>- <i>Les facteurs de succès de la démarche</i>• La structure d'un projet développement durable<ul style="list-style-type: none">- <i>Etapas de la mise en œuvre des actions</i>- <i>Moyens et ressources nécessaires</i>- <i>Missions du responsable</i>• Intégration dans l'organisation de l'entreprise<ul style="list-style-type: none">- <i>Exploitation et intégration des éléments liés au développement durable dans l'organisation de l'entreprise (processus, procédures, consignes de travail, enregistrements...)</i>- <i>Recensement des acteurs de l'entreprise en relation avec les parties prenantes</i>• Définition et mise en œuvre des actions développement durable dans l'entreprise• Evaluation et communication de la démarche développement durable<ul style="list-style-type: none">- <i>Choix des indicateurs</i>- <i>Le système de reporting</i>- <i>Structuration d'un rapport développement durable</i>	<p>Etre capable de mener à bien le projet Développement Durable.</p> <p>Savoir comment prendre en compte les systèmes de management existants.</p> <p>Savoir construire une évaluation de la performance du système Développement Durable.</p>



Contenu

Cette thèse (50 à 70 pages + annexes) traitera de problématiques afférentes aux stratégies Développement Durable de l'entreprise.

Pour ce faire, le stagiaire s'appuiera sur l'analyse des environnements interne et externe et conceptualisera les modèles d'analyse, d'exploitation et de contrôle.

Il devra également préconiser des orientations et des solutions répondant à la problématique posée.

Il utilisera pour ce faire les techniques et concepts du Développement Durable.

Cette mission sera définie et suivie au sein de l'entreprise par un maître de stage.

Elle donnera lieu à la rédaction d'une thèse professionnelle qui reprendra le fil directeur de la méthodologie suivante :

- analyse des contextes,
- diagnostic,
- préconisations des orientations ou des choix stratégiques avec en interface le détail des solutions proposées et leur mise en œuvre.

L'utilisation des outils stratégiques en management est encouragée et sera appréciée. Ces outils peuvent être :

- tableaux de bord,
- matrices d'analyse et de contrôle,
- modèles d'organisation,
- plan de communication.



8030.3072 Référentiel d'examen du Master Européen de Management Opérationnel du Développement Durable

Sur 2 années

Epreuves obligatoires

Master Européen de Management Opérationnel du Développement Durable				Temps plein, partiel, alternance		Formation tout au long de la vie		
Epreuves	U.C.	Crédits	Coef.	Forme ponctuelle	Durée	Forme ponctuelle	Durée	
1 ^{ère} année	A4/5 Les entreprises, la concurrence et l'Europe	A4/5*	16	4	Dissertation	4h	Dissertation	4h
	B4 Langue Vivante Européenne - Ecrit Niveau B2 du CECR Utilisateur indépendant	B4	12	2	Ecrit	1h45	Ecrit	1h45
	D41.1 Gouvernance et pratiques managériales	D41.1	6	2	QCM	2h	QCM	2h
	D41.2 Responsabilité environnementale et sécurité au travail	D41.2	10	5	Exercice pratique	3h	Exercice pratique	3h
	D42 Mémoire d'entreprise	D42	16	7	Grand oral	1h	Grand oral	1h
	Total		60	20				
2 ^{ème} année	B5 Langue Vivante Européenne - Oral Niveau B2 du CECR Utilisateur indépendant	B5	12	2	Oral	45 min	Oral	45 min
	D51 Responsabilité sociétale et économique de l'entreprise	D51	16	6	QCM	50min	QCM	50min
	D52 Mise en œuvre de la stratégie Développement Durable	D52	16	6	Etude de cas	3h	Etude de cas	3h
	D53 Soutenance : Thèse professionnelle	D53	16	6	Oral	1h	Oral	1h
	Total		60	20				



Epreuves facultatives

Master Européen de Management Opérationnel du Développement Durable				Temps plein, partiel, alternance		Formation tout au long de la vie	
Epreuves	U.C.	Crédits	Coef.	Forme ponctuelle	Durée	Forme ponctuelle	Durée
B4 Langue Vivante Européenne - Ecrit <i>LV2</i>	B4	6		Ecrit	1h45	Ecrit	1h45
A1 L'Europe, une histoire et une géographie	A1	6		QCM	20 min	QCM	20 min
A2 Les institutions et le droit communautaire	A2	6		QCM	20 min	QCM	20 min
A3 Les grands enjeux de l'Europe	A3	6		Etude et discussion	3h	Etude et discussion	3h

Pour les matières optionnelles, les points au dessus de 10/20, multipliés par 2, s'ajoutent au total des points.

* L'unité capitalisable A4/5 est à passer obligatoirement par les candidats rentrant directement en deuxième année de Master Européen suite à des dispenses d'épreuves.



D41.1	Gouvernance et pratiques managériales	UC D41.1	6 crédits	Coeff. 2
-------	---------------------------------------	----------	-----------	----------

L'unité capitalisable D41.1 «Gouvernance et pratiques managériales » est validée par le contrôle de l'acquisition de savoir figurant dans le programme «Gouvernance et pratiques managériales ».

- **Forme de l'épreuve** : Questionnaire à choix multiples (QCM)
- **Durée** : 2 heures
- **Nombre de questions** : 100 questions
- **Nombre de propositions** : 4 propositions par question, une seule proposition est exacte.
- **Nombre de points** : 300 points

Cette partie, sous forme de QCM, permet de contrôler l'acquisition par les étudiants des fondamentaux dans les différents domaines couverts par le programme « Gouvernance et pratiques managériales ».

S'agissant d'une épreuve proposée sous forme de QCM, le barème de notation appliqué est conforme au barème utilisé par la FEDE pour l'ensemble des épreuves de types QCM :

- Réponse correcte : +3 points
- Réponse erronée : -1 point
- Absence de réponse : 0 point

L'usage d'une calculatrice est autorisé.

D41.2	Responsabilité environnementale et sécurité au travail	UC D41.2	10 crédits	Coeff. 5
-------	--	----------	------------	----------

L'unité capitalisable D41.2 «Responsabilité environnementale et sécurité au travail » est validée par le contrôle de l'acquisition de savoir figurant dans le programme «Responsabilité environnementale et sécurité au travail ».

- **Forme de l'épreuve** : Exercice pratique
- **Durée** : 3 heures
- **Nombre de points** : 120 points

Cette partie permet de contrôler les connaissances et les compétences acquises par les étudiants.

Un sujet d'une à trois pages, présentant une problématique en Environnement et Sécurité est proposé aux candidats. Des annexes (de une à cinq) peuvent également être proposées.

Deux questions (une question concernant le thème de l'environnement et une question portant sur la question de la sécurité au travail) doivent être traitées par les candidats.

La réponse à ces questions doit être présentée sous forme d'un développement structuré et argumenté.

L'usage d'une calculatrice est autorisé.



D42 Mission	UC D42	16 crédits	Coeff. 7
-------------	--------	------------	----------

L'unité capitalisable D42 « Mission » est validée par le contrôle des savoir et savoir-faire que le candidat a su mettre en œuvre dans le cadre d'une mission réalisée au cours d'un stage.

L'épreuve est un grand oral d'une durée d'une heure.

Le jury est composé d'au moins un professionnel et d'un professeur.

Le directeur de stage et de mémoire (ou un spécialiste du domaine d'activité proposée par l'étudiant) pourra assister à la soutenance.

Le candidat soutient un mémoire présentant la mission qu'il a réalisée au cours du stage d'une durée comprise entre 6 et 12 semaines.

Il sera jugé sur la qualité de sa prestation orale et écrite, sur la capacité opérationnelle, sur l'apport « en nouveauté » de sa mission à la vie de l'entreprise, sur l'intégration des considérations Développement Durable dans la mise en place et le déploiement de ses actions. Le mémoire est transmis au centre d'examen FEDE 3 semaines avant la soutenance.

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités suivantes (les performances écrites et les performances orales ayant le même poids pour la note finale) :

Concernant le document écrit (50 % de la note)

Forme du rapport

- Présentation : reliure, couverture, table des matières, pagination, plusieurs chapitres, qualité de l'impression
- Rédaction : style, syntaxe, ponctuation, orthographe

Fonds du rapport

- Qualité des documents produits en annexes : structuration, intérêt, justification, utilisation
- Qualité des développements : argumentation, choix des méthodes et des outils employés, rigueur du raisonnement
- Niveau des connaissances dans la spécialité
- Observation et compréhension du milieu professionnel : description rapide de l'entreprise, analyse de ses activités, particularités du secteur, augmentation claire de la mission effectuée, intérêt et aboutissement de la mission

Concernant la soutenance (50 % de la note)

Qualité de l'exposé préalable :

- Construction d'un exposé cohérent et complet
- Expression claire, précise, concise...
- Gestion du temps d'exposé



Maitrise du dossier :

- Connaissance des problèmes traités
- Connaissance et justification des méthodes et outils employés

Dialogue :

- Ecoute et compréhension
- Argumentation et faculté de convaincre
- Rôle actif dans le déroulement du dialogue : recours à bon escient au dossier, aux annexes et à d'autres supports
- Qualités générales du candidat : aptitude au travail en équipe et dynamisme, comportement professionnel, esprit d'analyse, maîtrise des sujets, présentation générale devant le jury.

D51	Responsabilité sociétale et économique de l'entreprise	UC D51	16 crédits	Coeff. 6
-----	--	--------	------------	----------

L'unité capitalisable D51 «Responsabilité sociétale et économique de l'entreprise» est validée par le contrôle des acquisitions de savoir dans le programme «Responsabilité sociétale et économique de l'entreprise».

Cette partie, sous forme de QCM de 60 questions d'une durée de 50 minutes, permet de contrôler l'acquisition par les étudiants des fondamentaux dans les différents domaines couverts par le programme « Responsabilité sociétale et économique de l'entreprise».

Pour chaque question, de 3 à 4 propositions de réponses sont données. Une seule réponse est correcte.

S'agissant d'un exercice proposé sous forme de QCM, le barème de notation appliqué est conforme au barème utilisé par la FEDE pour l'ensemble des épreuves de types QCM :

- Réponse correcte : +3 points
- Réponse erronée : -1 point
- Absence de réponse : 0 point

L'usage d'une calculatrice est autorisé.

D52	Mise en œuvre de la stratégie Développement Durable	UC D52	16 crédits	Coeff. 6
-----	---	--------	------------	----------

L'unité capitalisable D52 «Mise en œuvre de la stratégie Développement Durable » est validée par le contrôle de l'acquisition du savoir dans le programme « Mise en œuvre de la stratégie Développement Durable ».

L'épreuve est une Etude de Cas d'une durée de 3 heures.

Il s'agit d'évaluer la capacité du candidat à analyser un contexte d'entreprise, à conceptualiser sous forme de modèles stratégiques cette analyse et à argumenter les solutions préconisées.

L'utilisation de la calculatrice est autorisée.



D53 Soutenance : Thèse professionnelle	UC D53	16 crédits	Coeff. 6
---	--------	------------	----------

L'unité capitalisable D53 « Soutenance : Thèse professionnelle » est validée par le contrôle des savoirs et savoir-faire que le candidat a su mettre en œuvre dans le cadre d'un projet de développement réalisée au cours d'un stage professionnel d'au moins 3 mois.

L'épreuve est un grand oral d'une durée d'une heure.

Le jury est composé d'au moins un professionnel et d'un professeur.

Le directeur de stage et de mémoire (ou un spécialiste du domaine d'activité proposée par l'étudiant) pourra assister à la soutenance.

Le candidat sera jugé pour 50% de la note à l'écrit par le professeur qui aura évalué son travail 3 semaines avant la soutenance. Cette évaluation portera sur la capacité du candidat à faire preuve d'une méthodologie de recherche, d'analyse et de préconisations répondant à une problématique.

Il sera jugé pour les 50% restant, à l'oral, au travers de 30 à 40 minutes de présentation de son travail et le reste du temps sera du questionnement.

Une présentation Power-Point est demandée.

Objectifs et critères d'évaluation

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités suivantes (les performances écrites et les performances orales ayant le même poids pour la note finale) :

Concernant le document écrit (50 % de la note)

- Présentation et forme du projet professionnel
- Approche méthodologique de la démarche globale
- Qualité de la veille informationnelle, évaluation du degré de pertinence des sources d'information
- Conceptualisation des outils d'analyse (tableaux d'analyse, de bord, de contrôle, matrices, modèles...)
- Fiabilité des préconisations par rapport à la problématique posée
- Cohérence de la planification des moyens opérationnels

Concernant la soutenance orale (50 % de la note)

Savoir faire

- Justification de la démarche globale d'analyse
- Restitution des outils d'analyse (tableaux de bord, matrices...)
- Pertinence de l'analyse, des objectifs, des axes préconisés
- Argumentation et démonstration à l'aide des supports
- Pertinence des outils de contrôle (évaluation entre les résultats et les objectifs)



Savoir être

- Présentation du candidat
- Contrôle de soi et pouvoir de conviction
- Clarté et logique des explications et des réponses
- Capacité d'extrapolation et de projection
- Dynamisme de la soutenance

